



Enquêtes Seine :

un outil de pilotage de l'apprentissage en région

Nées du besoin de mesurer l'efficacité des politiques régionales en faveur de ce dispositif, les enquêtes Seine (pour Système d'Enquêtes pour la mesure de l'INsertion dans l'Emploi) sont réalisées sur chaque promotion de sortants de formation en apprentissage, depuis une dizaine d'années. A l'origine haut-normandes, elles s'élargissent et deviennent normandes en 2016 avec la fusion des régions. Focus sur ces enquêtes à l'occasion de la sortie du dernier Seine Chiffres-clés portant sur l'insertion professionnelle des apprentis (cohorte 2019), sept mois après leur sortie de CFA.

TOUS LES CFA NORMANDS SOLLICITÉS POUR UNE IMAGE QUASI EXHAUSTIVE

L'enquête Seine est une enquête téléphonique d'une grande envergure où chaque CFA normand contribue d'une part à la fourniture des données des jeunes à interroger, mais aussi à l'organisation des moyens nécessaires à la réalisation des appels, avec la contribution financière de la Région Normandie. Les jeunes sont questionnés sur leur devenir à deux reprises :

- une première fois entre février et avril de l'année qui suit leur sortie de formation pour connaître leur parcours d'insertion sur les 7 mois (de juillet à janvier) suivant leur sortie de formation
- une seconde fois entre juillet et octobre pour savoir ce qu'ils ont fait entre mars et juin afin de couvrir une année complète.

Les données récoltées permettent de quantifier et de qualifier l'insertion des jeunes. L'objectif des travaux est d'apporter des éléments de réponse à des questions précises telles que :

- Quel est le taux d'insertion dans l'emploi à 7 mois et à 12 mois après la sortie de formation ?
- Quelle est la nature des emplois occupés : temps plein, temps partiel, CDD ou CDI, correspondant au niveau de formation ou non, à leur spécialité de formation ou non ?
- Combien de jeunes sont employés par leur entreprise d'apprentissage ?
- Les jeunes restent-ils dans leur zone géographique d'origine ?



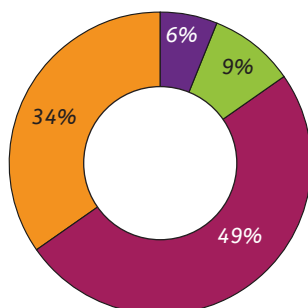


L'INTERROGATION DE LA COHORTE 2019 À 7 MOIS RÉVÈLE UN TAUX D'INSERTION DE 71,6 %

L'enquête menée auprès des jeunes en apprentissage sortis en juin 2019 offre un taux de réponse supérieur à 75 %. Parmi les répondants 60,8 % entrent sur le marché du travail. La part de ces derniers qui se déclarent en emploi 7 mois après leur sortie de formation, est de 71,6 %.

Un tiers de femmes pour deux tiers d'hommes caractérisent cette population de jeunes entrant dans la vie active. La plus forte tranche d'âge représentée est celle des 18-20 ans (49 %). A noter que 9 % quittent le système éducatif avant d'avoir 18 ans.

AGE DES APPRENTIS ENTRANT DANS LA VIE ACTIVE (COHORTE 2019)



- Moins de 18 ans
- 18 à 20 ans
- 21 à 24 ans
- 25 ans et plus

Près de la moitié (47,2 %) des jeunes entrant sur le marché du travail le font dès l'acquisition d'un niveau 3 (CAP, BEP...). Les taux d'insertion sont plus élevés à un niveau 4 (Bac) ou à un niveau 5 (Bac +2), dont le taux d'emploi et le taux d'accès à l'emploi sont respectivement de 82,9 % et 88,3 %. Les niveaux 3 (CAP, BEP...) enregistrent les valeurs les plus basses avec respectivement 60,4 % et 67,6 %.

TAUX D'EMPLOI ET TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À 7 MOIS PAR NIVEAU DE FORMATION (COHORTE 2019)

	TAUX D'EMPLOI À 7 MOIS (EN%)	ACCÈS À L'EMPLOI (EN %)
NIVEAU 3	60,4	67,6
NIVEAU 4	82,6	87,3
NIVEAU 5	82,9	88,3
NIVEAU 6 ET PLUS	78,7	83,4
TOTAL	71,6	77,6

LE TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI MOYEN EST DE 77,6 %

L'enquête Seine est une enquête d'analyse de parcours. Elle permet de connaître, mois par mois, l'évolution de la situation de l'apprenti et ainsi de définir un taux d'accès à l'emploi. On constate notamment une présence massive dans l'emploi dès le 3^e mois qui suit la formation. Pour la cohorte 2019, 77,6 % des jeunes ont au moins obtenu un emploi entre juillet 2019 et janvier 2020.



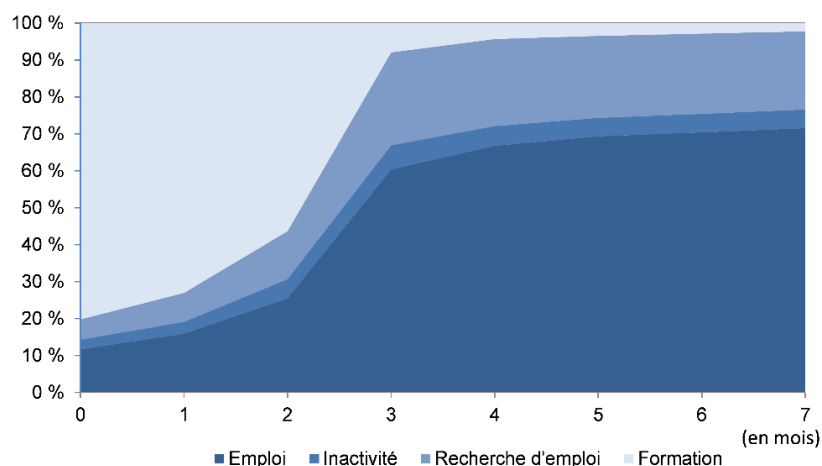


[La mission Seine et les derniers Seine](#)
[Chiffres-clés sur le site du Carif-Oref](#)
[de Normandie](#)

[L'actualité sur l'alternance et](#)
[l'apprentissage sur le site PROfil d'info](#)

[S'abonner à l'alerte PROfil d'info](#)
[« Alternance / apprentissage »](#)

EVOLUTION DE LA SITUATION DES JEUNES DEPUIS LA FIN DE LEUR CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Si la finalité de cette enquête est de mesurer l'insertion des jeunes entrant sur le marché du travail, elle permet aussi de connaître le taux de poursuite d'études. Celui-ci a augmenté de 3 points sur la cohorte 2019 comparé à la cohorte 2018 en s'établissant à 39,2 %, contre 36,1 % en 2018.



Céline Mothelay
 (Carif-Oref de Normandie)